



Mairie

Tél : 03 88 70 57 19

@/ : mairie.saesso@wanadoo.fr



Ouverture du cabinet de kinésithérapie



Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre village Adeline Monnier et Julie Pfister. Ces deux jeunes femmes, masseurs-kinésithérapeutes viennent d'installer leur cabinet de kinésithérapie au cœur de Saessolsheim, au 1b rue de la Libération. Elles pratiquent au cabinet sur rendez-vous du lundi au vendredi ainsi qu'à domicile dans les alentours. Elles prennent en charge tous types de pathologies. Adeline

Monnier peut également assurer des soins liés à la pédiatrie grâce à une spécialisation en neuropédiatrie. Pour tous renseignements, téléphoner au 03 69 62 95 93.

Travaux d'investissement 2024

Lors du conseil municipal réuni en séance ordinaire le 6 mai, différentes décisions ont été prises relatives aux travaux d'investissement prévus au budget primitif voté le 8 avril 2024.

A l'aire de jeux près de l'église : Installation de trois nouveaux jeux (en remplacement des anciens) pour les enfants de 2 à 8 ans par l'entreprise EPSL pour un montant de 7287.60 € TTC

A l'aire de jeux près du stade- Parc Les Perdrix-Installation d'une balançoire pour adolescents, par l'entreprise EPSL pour un montant de 8723.52 € TTC



A l'ancienne laiterie- réparation de la faitière par l'entreprise GIESSLER de Saverne pour un montant de 5321.17 € TTC

A l'entrée du village en venant de Duntzenheim : travaux de bordurations et de stabilisation par l'entreprise SATER pour un montant de 20 277 € TTC

A l'entrée du village en venant de Landersheim : travaux de bordurations et de stabilisation par l'entreprise SATER pour un montant de 19 852.74€ TTC

A la liaison de la rue du Lin et la rue du Chanvre et au croisement rue des Champs et rue du Châtelet, pose de bitume par l'entreprise SATER pour un montant de 4620 € TTC

A la salle : remplacement du défibrillateur par l'entreprise Cardia Pulse pour un montant de 1280.40 € TTC

A la salle et au groupe scolaire Les Perdrix : Installation d'un purificateur de circuit sur chaque chaudière pour un montant de 4620 € TTC

A la mairie et au local des jeunes : Travaux de peinture suite aux travaux d'accessibilité pour un montant de 2700 € par Weber Florian

Extinction de l'éclairage public de 22h00 à 5h00 : Bilan depuis 2022-2023

Consommation en 2022 : 9098 KWh - Consommation en 2023 : 7134 KWh **Baisse de 21,5 %**
Coût 2022 hors réparations : 4693€-Coût 2023 hors réparations : 4773€ **Hausse de 1.7%**
Le conseil municipal a validé le maintien de l'extinction de l'éclairage nocturne avec une modification des horaires : jusqu'au 1^{er} juin, l'éclairage sera éteint dès 22h30 et rallumé à 5h30. Une période d'essai de deux mois fera que l'éclairage sera entièrement éteint entre le mois de juin et juillet.

Fleurissement 2024

La nouvelle saison va démarrer malgré le temps mitigé des dernières semaines. La commande groupée de fleurs pour les particuliers ne sera pas organisée cette année du fait du peu de succès rencontré les deux années précédentes. La commune continuera à s'approvisionner auprès de l'établissement Ernst pour le fleurissement d'été et auprès de l'établissement Blind pour le fleurissement automnal. Le concours communal des plus belles réalisations florales sera reconduit.

Elections européennes du 9 juin prochain

Pour qui voter ? 81 élus représenteront la France au Parlement européen. Ils étaient 79 lors du précédent mandat. En France, l'ensemble du territoire est réuni en une circonscription unique. La répartition des 81 sièges réservés aux représentants français au Parlement Européen s'établit à l'issue du scrutin. Chaque parti ayant rassemblé plus de 5% des suffrages se verra attribuer un nombre de sièges proportionnel à leur classement électoral.

Le bureau de vote-salle de réunion de la mairie- sera ouvert de 8h à 18h.

Ramonage des conduits de cheminée

L'entreprise **Ramonage Fischer** nous informe de son passage pour le ramonage des conduits de fumée du 21 au 29 mai 2024. Il est nécessaire de prendre rendez-vous en téléphonant au 03 88 70 76 74. Dorénavant, si vous souhaitez être averti du passage du ramoneur dans votre commune, par SMS ou par mail, merci de bien vouloir vous inscrire sur le site internet suivant : www.ramonage-fischer.fr.

Délibérations du conseil municipal (copier le lien)

<https://www.saessolsheim.fr/wp-content/uploads/2024/04/pvcm-20240205.pdf>

<https://www.saessolsheim.fr/wp-content/uploads/2024/05/pvcm-20240408.pdf>

Nécrologie



Michel Bock, maire de la commune de 1983 à 2001 nous a quittés le 11 avril dernier à l'âge de 72 ans. Par ces quelques mots, je lui rends hommage, en mon nom et au nom de toutes les villageoises et villageois. Certains d'entre vous l'ont très bien connu puisqu'il a grandi au village mais surtout durant les périodes où il fut premier magistrat de la commune. D'autres l'ont côtoyé au travers de ce qui le motivait dès son plus jeune âge à savoir le football.

Eminent président de l'union sportive de Saessolsheim, il a tout fait pour que filles et garçons prennent le plus grand plaisir à jouer au ballon rond et à atteindre les plus hauts sommets du football alsacien. Jusqu'à son décès subit, il présidait l'association des anciens maires du canton de Hochfelden où il savait apporter son expérience et son talent d'animateur. De son œuvre pour le village, il restera le déménagement de la mairie au presbytère rénové, la construction de la salle polyvalente, les travaux de voirie ainsi que sa propension à maintenir le bénévolat. C'est ce qu'il fit ces dernières années où il s'efforça de prêter mains fortes aux plus démunis et notamment à Air et Vie à Marmoutier. Amis et proches l'ont accompagné dans sa dernière demeure le jeudi 18 avril, lui rendant durant la cérémonie un message d'hommage. Hommage à l'homme public, à l'homme de théâtre défenseur du monde associatif.

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 6 mai, a honoré sa mémoire en observant en début de séance une minute de silence.